

Sujet : [INTERNET] projet éoliens Anzême avis défavorable

De : Abbaye du Palais <zandfluit@gmail.com>

Date : 23/11/2020 17:13

Pour : "pref-enquetepublique-eolienanzeme@creuse.gouv.fr" <pref-enquetepublique-eolienanzeme@creuse.gouv.fr>

Etant propriétaire d'un domaine touristique (l'Abbaye du Palais à Thauron) je m'oppose fermement à tous projets éoliens en Creuse. Mon bien est à vendre, mais se trouve invendable avec l'arrivée ces turbines industrielles comme ce mèl d'un acquireur indique:

Rebonjour Martijn,

Je reviens vers vous à la suite de notre conversation téléphonique de ce matin. Comme je vous l'ai expliqué, nous nous sommes renseignés plus avant sur les projets d'éolienne sur la commune du Thauron et plus largement dans la Creuse.

S'agissant du projet du Thauron nous avons compris que, malgré l'avis défavorable émis suite à l'enquête publique, la préfecture avait donné l'autorisation pour le projet d'éolienne auquel le maire réélu est par ailleurs favorable. Cette décision n'a pas pris en considération les risques d'incendie jugés critiques par l'enquête publique ni l'impact sur le tourisme d'installations qui viendront à l'évidence modifier le paysage et perturber la faune.

Par ailleurs, nous avons constaté que les différents projets éoliens en cours ou potentiels dans la Creuse pourraient rapidement conduire à l'installation d'un parc conséquent (+ de 150 équipements dont une partie importante de 150 mètres de hauteur et plus), conduisant à un mittage du paysage. La Creuse, qui souffre d'un déficit d'image tant en France qu'à l'étranger, est aujourd'hui l'un des départements les moins touristiques de France. Un de ses atouts majeurs pour le ftur est sa nature préservée. C'est cet atout qui nous a fait envisager un projet touristique haut de gamme en Creuse. S'engager dans un tel projet nécessite qu'il soit en phase avec les orientations prises par les pouvoirs publics. Les décisions prises récemment recèlent un risque de fausse promesse à l'égard de clients que nous souhaiterions attirer en Creuse pour son cadre naturel préservé et qui seraient confrontés à une réalité dans laquelle ses paysages seraient marqués par des éléments artificiels difficiles à occulter... C'est donc à regret que nous renonçons à un projet de tourisme haut de gamme à l'Abbaye du Palais et que nous mettons fin aux échanges que nous avons engagés et qui étaient pourtant bien partis.

Nous avons été très heureux d'avoir fait votre connaissance et de la qualité de nos échanges. Nous avons aussi été impressionnés par tout le travail que vous avez accompli et dont le résultat est la qualité du site que vous avez construit toutes ces années.

Nous vous souhaitons une bonne continuation et de trouver un acquéreur dont le projet ne sera pas perturbé par les orientations prises aux travers des décisions des pouvoirs publics.

Je suis alors CONTRE ce projet d'éoliens à Anzême

Très cordialement,

Best regards,

Met vriendelijke groet,

Martijn Zandvliet

+33 7 62 62 18 41